

École navale

Promotion 1913

Classement d'entrée

- Journal officiel du 7 septembre 1913, p. 8.002.

Par décision ministérielle du 6 septembre 1913 et conformément aux propositions de la commission d'examen, ont été nommés élèves de l'école navale à la suite du concours de 1913 :

- 1 Lemonnier (André-Georges).
- 2 Desjardin (Henri).
- 3 Lequerré (Jacques-André).
- 4 Deglo de Besses (René-Joseph-Hercule).
- 5 Desportes (Jean-Henri-Marie).
- 6 Stapfer (Paul).
- 7 Gélis (André-Jules-Maxime-Léon).
- 8 Frossard (Louis-Georges-Emile).
- 9 Le Tesson (André-Louis-Vincent).
- 10 Holtzapffel (Jean-Théophile).
- 11 Ponquernie (Henry-Jean).
- 12 Dugand (Jean-Philippe-André-Paul).
- 13 Faget (Paul-Fernand).
- 14 Bonnet (Marie-Joseph-Armand-Louis-Gabriel).
- 15 Moreau (Jacques-Antoine-Jules-Philippe).
- 16 Plumejeand (Louis-Michel-Edmond).
- 17 Verdat (Emile).
- 18 Reullier (Louis-Ernest-Jules).
- 19 Piat-Desvial (Alfred-Paul-Gabriel).
- 20 Roux (Auguste-Henri-Jacques).
- 21 Richard (Yves-Henry-Victor).
- 22 Doneaud (Maurice-Edouard-Louis-Marie).
- 23 Golslard de la Droitière (Serge-François-Roger).
- 24 Merveilleux du Vignaux (Noël-Joseph-Pierre-Gérard).
- 25 Vidil (Louis-Charles).
- 26 Mulsant (Jean-Frédéric).
- 27 Cottoz (Jean-Henri).
- 28 Gallou (Emile-François).
- 29 Oiry (Pierre-Louis-Eugène-Marie).
- 30 Pennec (Henri-Marie).
- 31 Adam (Marcel-Jules).
- 32 Seyeux (Maurice-Edmond).
- 33 Rochas (André-Emile).
- 34 Le Floch (Yves-Anne-Marie-Joseph).
- 35 Moreau (Marie-Louis-Jehan).
- 36 Henry (Louis-Paul-François-Joseph).
- 37 Marziou (Marcel-Jean).
- 38 Branellec (Louis-Alfred-Auguste).
- 39 Pelliet (Henry-Emile).
- 40 Filhol (William-Alfred).
- 41 Picot (Jean-Eugène-Yves).
- 42 Grangé (Jacques-Georges-René).
- 43 Ulliac (Charles-Yves-Marie).
- 44 Corfec (Joseph-Henry-François-Marie).
- 45 Bros (Jean-Jules-Gilles).
- 46 Mailloux (Emile-Auguste-Antoine).
- 47 Jouan (René-Marie).
- 48 Carré (Jacques-Eugène).
- 49 de Blic (Edouard-Hervé-Marie).
- 50 Chaux (André-Jules-Louis).
- 51 Broc (Charles-Raymond-Edouard-Joseph).
- 52 Comby (Paul-Jacques-Marie).
- 53 Rue (Joseph-Fortuné).
- 54 Py (Marie-Etienne-Michel-André).
- 55 Cézanne (Robert-Marie-Albert-Ernest).
- 56 Zeller (Louis-Marie-Maurice).
- 57 Rochas (Jean-Paul-Gabriel-Marie).
- 58 Faye (François-Marcel).
- 59 Parsy (Jean-Pierre-Albert).
- 60 Nouailhetas (Pierre-Marie-Elie-Louis).

- 61 Sériot (Roland).
 - 62 Bersihand (Roger-Marie).
 - 63 De Beaumont (Henri-Marie).
 - 64 Le Toullec (Olivier-Julien).
 - 65 D'Aymar de Châteaurenard (Pierre-Bertrand-François).
 - 66 Guillot (Louis-Pierre-Georges).
 - 67 Kraft (Jean-Louis-Georges).
 - 68 Damon (Pierre-Marie-Joseph).
 - 69 Bénac (Paul-Bernard-Joseph).
 - 70 Poher (Emile-Edmond-Yves).
 - 71 Blutel (André-Maurice).
 - 72 Mando (Eugène-Jean-Germain).
 - 73 Raynaud (Hippolyte-Gabriel-Jean).
 - 74 Liasse (Armand-Pierre).
 - 75 Détard (Paul-Georges).
 - 76 Planté (Jean-Camille).
 - 77 Bos (Jacques-Marie).
 - 78 Lombart (Marie-Roger).
 - 79 Montreuil (Charles-Yves-Marie).
 - 80 Bastien (Jean-Léon-André).
 - 81 Le Lidec (Paul-François-Joseph).
 - 82 Herbout (Anatole-Maximilien).
 - 83 Menesclou (André-Jean).
 - 84 Perzo (Charles-Yves-François-Marie).
 - 85 Annibert (Maurice-Léon-Auguste).
 - 86 Potier de Courcy (Alfred-Augustin-Henri-Marie).
 - 87 Voyer (Lucien-Marie-Robert).
 - 88 Dupin (Louis-Paul-Albert).
 - 89 Thomas du Fossé de Bosmelet (Jacques-Henri-Gaston).
 - 90 Clémancey (Pierre-Alphonse-Marie).
 - 91 Michel (Louis-Marie-Maurice).
 - 92 De Gail (Jean-Henri-Joseph-André).
 - 93 Combet-Farnoux (Robert).
 - 94 Du Souich (Joseph-Roger).
 - 95 Graziani (Gaston-Elie).
 - 96 Jourden (René-William-Joseph-Edouard).
 - 97 Lardière (Jean-Marie-Louis).
 - 98 Darrieus (Paul-Jean-Antoine-Augustin).
 - 99 Monsch (Victor-Théophile).
 - 100 Saguez de Breuvery (Xavier-Marie-Edmond).
 - 101 Squiban (Eugène-Joseph-Marie).
 - 102 Pinel (André).
- Ces élèves devront être rendus à Brest le 30 septembre 1913 et se présenter à huit heures et demie du matin à l'hôpital maritime.

Ministère de la marine.

Le ministre de la marine,
Vu le décret du 30 janvier 1915 réduisant la
durée des études à l'école navale pendant la
guerre,

Arrête :
Sont nommés au grade d'aspirant de marine,
pour compter du 5 février 1915, les élèves de
l'école navale ayant satisfait aux examens ré-
glementaires :

MM. Lemonnier (André-Georges).
Gélis (André-Jules-Maxime-Léon).
Desportes (Jean-Henri-Marie).
Deglo de Besse (René-Joseph-Hercule).
Moreau (Jacques-Antoine-Jules-Philippe).
Roux (Auguste-Henri-Jacques).
Bersihand (Roger-Marie).

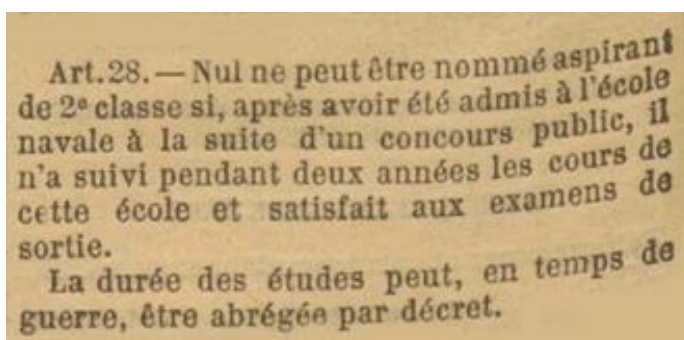
MM. Jouan (René-Marie).
Annibert (Maurice-Léon-Auguste).
Frossard (Louis-Georges-Emile).
Parsy (Jean-Pierre-Albert).
Mailloux (Emile-Auguste-Antoine).
Ducand (Jean-Philippe-André-Paul).
Duc (Charles-Raymond-Edouard-Joseph).
Reullier (Louis-Ernest-Jules).
Rochas (André-Emile).
Bros (Jean-Jules-Gilles).
Fontaine (Jacques-Lucien-Marie).
Fonquernie (Henry-Jean).
Darrieus (Paul-Jean-Antoine-Augustin).
Poher (Emile-Edmond-Yves).
Bonnet (Marie-Joseph-Armand-Louis-Ga-
briel).
Pellet (Henry-Emile).
Stapfer (Paul).
Planté (Jean-Camille).
Thomas du Fossé de Bosmelet (Jacques-
Henry-Gaston).
Séyeux (Maurice-Edmond).
Liasse (Armand-Pierre).
Desjardins (Henri).
Merveilleux du Vignaux (Noël-Joseph-
Pierre-Gérard).
Moreau (Marie-Louis-Jehan).
Lequerré (Jacques-André).
Branellec (Louis-Alfred-Auguste).
Bos (Jacques-Marie).
Vidil (Louis-Charles).
Pinel (André).
Le Tesson (André-Louis-Vincent).
Bénac (Paul-Bernard-Joseph).
de La Forest-Divonne (Joseph-François-
Marie-Charles).
Richard (Yves-Henri-Victor).
d'Aymard de Chateaurenard (Pierre-Ber-
trand-François).
Zeller (Louis-Marie-Maurice).
Plumejeaud (Louis-Michel-Edmond).
Oiry (Pierre-Louis-Eugène-Marie).
Détard (Paul-Georges).
de Beaumont (Henri-Marie).
Picot (Jean-Eugène-Yves).
Marziou (Marcel-Jean).
Cottez (Jean-Henri).
Guillot (Louis-Pierre-Georges).
Pottier de Courcy (Alfred-Augustin-Henri-
Marie).
Bastien (Jean-Léon-André).
Carré (Jacques-Eugène).
Corfec (Joseph-Henri-François-Marie).
Mando (Eugène-Jean-Germain).
Nouailhetas (Pierre-Marie-Elie-Louis).
Faye (François-Marcel).
Piat-Desvial (Alfred-Paul-Gabriel).
Grangé (Jacques-Georges-René).
Le Floch (Yves-Anne-Marie-Joseph).
Verdat (Emile).
Gallou (Emile-François).
Perzo (Charles-Yves-François-Marie).
Adam (Marcel-Jules).
Cézanne (Robert-Marie-Albert-Ernest).
Rochas (Jean-Paul-Gabriel-Marie).
Comby (Paul-Jacques-Marie).
du Souich (Joseph-Roger).
Blutel (André-Maurice).
Graziani (Gaston-Elie).
Sansou (Marc-Marie-Pierre).
Herbout (Anatole-Maximilien).
Py (Marie-Etienne-Michel-André).
Combet Farnoux (Robert).
Kraft (Jean-Louis-Georges).
Doneaud (Maurice-Edouard-Louis-Marie).
Ulliac (Charles-Yves-Marie).
Jourden (René-William-Joseph-Edouard).
Rue (Joseph-Fortuné).
Michel (Louis-Marie-Maurice).
Le Toullec (Olivier-Julien).
Le Lidec (Paul-François-Joseph).
Lombart (Marie-Roger).
Dupin (Louis-Paul-Albert).
Goisard de la Broitière (Serge-François-
Roger).
de Blic (Edouard-Hervé-Marcel).
Le Roux (Edmond-Jules).
Monsch (Victor-Théophile).
Squiban (Eugène-Joseph-Marie).
Raynaud (Hippolyte-Gabriel-Jean).
Montreuil (Charles-Yves-Marie).
Saguez de Breuvery (Xavier-Marie-Ed-
mond).
Voyer (Lucien-Marie-Robert).
Filhol (William-Alfred).
de Gail (Jean-Henri-Joseph-André).
Sériot (Rolland).

Paris, le 10 février 1915.

VICTOR AUGAGNEUR.

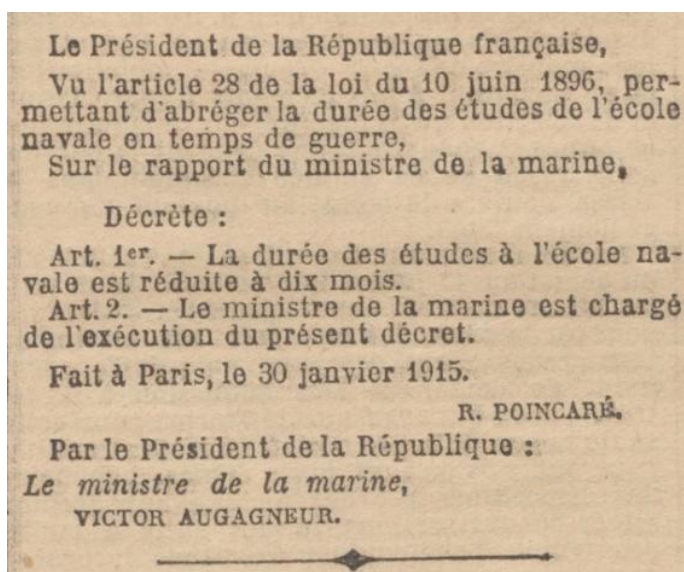
L'arrêté du 10 février 1915 nommant les élèves de la promotion 1913 de l'*École navale* au grade d'aspirant de marine à titre anticipé fut pris en application :

— De l'article 28 de la loi du 9 juin 1896 portant organisation du corps des officiers de marine et du corps des équipages de la flotte (*J.O. 10 juin 1896, p. 3.205*).



Art. 28. — Nul ne peut être nommé aspirant de 2^e classe si, après avoir été admis à l'école navale à la suite d'un concours public, il n'a suivi pendant deux années les cours de cette école et satisfait aux examens de sortie.
La durée des études peut, en temps de guerre, être abrégée par décret.

— Du décret du 30 janvier 1915 réduisant la durée des études à l'*École navale* pendant la guerre (*J.O. 1^{er} févr. 1915, p. 541*).



Le Président de la République française,
Vu l'article 28 de la loi du 10 juin 1896, permettant d'abrégé la durée des études de l'école navale en temps de guerre,
Sur le rapport du ministre de la marine,
Décrète :
Art. 1^{er}. — La durée des études à l'école navale est réduite à dix mois.
Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret.
Fait à Paris, le 30 janvier 1915.
R. POINCARÉ,
Par le Président de la République :
Le ministre de la marine,
VICTOR AUGAGNEUR.

Par décret en date du 10 février ont été nommés dans le corps des officiers de marine :

Au grade d'enseigne de vaisseau de 2^e classe :

(Pour compter du 5 février 1916.)

Les aspirants de marine :

MM. Lemonnier (André-Georges).
Gelix (André-Jules-Maxime-Léon).
Desportes (Jean-Henri Marie).
Deglo de Besse (René-Joseph-Hercule).
Moreau (Jacques-Antoine-Jules-Philippe).
Roux (Auguste-Henri-Jacques).
Bersihand (Roger-Marie).
Jouan (René-Marie).
Annibert (Maurice-Léon-Auguste).
Frossard (Louis-Georges-Emile).
Parsy (Jean-Pierre-Albert).

MM. Mailloux (Emile-Auguste-Antoine).
Dugand (Jean-Philippe-André-Paul).
Buc (Charles-Raymond-Edouard-Joseph).
Reullier (Louis-Ernest-Jules).
Rochas (André-Emile).
Bros (Jean-Jules-Gilles).
Fontaine (Jacques-Lucien-Marie).
Fonquernie (Henry-Jean).
Darrieus (Paul-Jean-Antoine-Augustin).
Poher (Emile-Edmond-Yves).
Bonnet (Marie-Joseph-Armand-Louis-Gabriel).
Pelliet (Henry-Emile).
Stapfer (Paul).
Pianté (Jean-Camille).
Thomas du Fosse de Bosmelet (Jacques-Henri-Gaston).
Seycux (Maurice-Edmond).
Desjardins (Henri).
Merveilleux du Vignaux (Noël-Joseph-Pierre-Gérard).
Moreau (Marie-Louis-Jehan).
Lequerre (Jacques-André).
Branellec (Louis-Alfred-Auguste).
Bos (Jacques-Marie).
Vidil (Louis-Charles).
Pinel (André).
Le Tesson (André-Louis-Vincent).
Benac (Paul-Bernard-Joseph).
de la Forest-Divonne (Joseph-François-Marie-Charles).
Richard (Yves-Henri-Victor).
Zeller (Louis-Marie-Maurice).
Plumejeaud (Louis-Michel-Edmond).
Oiry (Pierre-Louis-Eugène-Marie).
Détard (Paul-Georges).
de Beaumont (Henri-Marie).
Picot (Jean-Eugène-Marie).
Marziou (Marcel-Jean).
Cottez (Jean-Henri).
Gruillot (Louis-Pierre-Georges).
Bastien (Jean-Léonce-André).
Carre (Jacques-Eugène).
Corfec (Joseph-Henri-François-Marie).
Maudou (Eugène-Jean-Germain).
Nouailhetas (Pierre-Marie-Elie-Louis).
Faye (François-Marcel).
Grange (Jacques-Georges-René).
Le Floch (Yves-Anne-Marie-Joseph).
Gallou (Emile-François).
Perzo (Charles-Yves-François-Marie).
Adam (Marcel-Jules).

MM. Cezanne (Robert-Marie-Ernest).
Rochas (Jean-Paul-Gabriel-Marie).
Comby (Paul-Jacques-Marie).
du Souich (Joseph-Roger).
Blutel (André-Georges).
Graziani (Gaston-Elie).
Sanson (Marc-Marie-Pierre).
Herbaut (Anatole-Maximilien).
Py (Marie-Michel-Etienne-André).
Combet-Farnoux (Robert).
Kraft (Jean-Louis-Georges).
Ulliac (Charles-Yves-Marie).
Jourden (René-William-Joseph-Edouard).
Rue (Joseph-Fortuné).
Michel (Louis-Marie-Maurice).
Le Ledec (Paul-François-Joseph).
Lombart (Marie-Roger).
Dupin (Louis-Payl-Albert).
Goisard de l Droitière (Serge-François-Roger).
de Blic (Edouard-Hervé-Marcel).
Le Roux (Edmond-Jules).
Monsch (Victor-Théophile).
Raynaud (Hippolyte-Gabriel-Jean).
Montreut (Charles-Yves-Marie).
Saguez de Breuvery (Xavier-Marie-Edmond).
Voyer (Lucien-Marie-Robert).
de Gail (Jean-Henri-Joseph-André).
Seriot (Roland).

Par décret en date du 30 mai 1917, on été
promus dans le corps des officiers de marine :

Au grade d'enseigne de vaisseau de 1^{re} classe.

(Application de l'article 40 de la loi
du 10 juin 1896.)

Les enseignes de vaisseau de 2^e classe.

MM. Lemonnier (André-Georges).
Gélix (André-Jules-Maxime-Léon).
Moreau (Jacques-Antoine-Jules-Philippe).
Roux (Auguste-Henri-Jacques).
Bersihand (Roger-Marie).
Jouan (René-Marie).
Annibert (Maurice-Léon-Auguste).
Frossard (Louis-Georges-Emile).
Mailloux (Léon-Auguste-Antoine).
Dugand (Jean-Philippe-André-Paul).
Due (Charles-Raymond-Edouard-Joseph).
Reullier (Louis-Ernest-Jules).
Rochas (André-Emile).
Eros (Jean-Jules-Gilles).
Fontaine (Jacques-Lucien-Marie).
Fonquernie (Henry-Jean).
Darrieus (Paul-Jean-Antoine-Augustin).
Poher (Emile-Edmond-Yves).
Bonnet (Marie-Joseph-Armand-Louis-Gabriel).
Pelliet (Henry-Emile).
Stapfer (Paul).
Planté (Jean-Camille).
Seyeux (Maurice-Edmond).
Desjardins (Henri).
Merveilleux du Vignaux (Noël-Joseph-Pierre-Gérard).
Moreau (Marie-Louis-Jehan).
Lecuerre (Jacques-André).
Branellec (Louis-Alfred-Auguste).
Bos (Jacques-Marie).
Vidil (Louis-Charles).
Pinel (André).
Le Tesson (André-Louis-Vincent).
Bénac (Paul-Bernard-Joseph).
De la Forest Divonne (Joseph-François-Marie-Charles).
Richard (Yvess-Henri-Victor).
Plumejeaud (Louis-Michel-Edmond).
Oiry (Pierre-Louis-Eugène-Marie).
Détard (Paul-Georges).
De Beaumont (Henri-Marie).
Marziou (Marcel-Jean).
Cottez (Jean-Henri).
Guillot (Louis-Pierre-Georges).
Bastien (Jean-Léon-André).
Carré (Jacques-Eugène).
Corfec (Joseph-Henri-François-Marie).
Mando (Eugène-Jean-Germain).
Nouailhetas (Pierre-Marie-Elie-Louis).
Faye (François-Marcel).
Grange (Jacques-Georges-René).
Le Floch (Yves-Anne-Marie-Joseph).
Perzo (Charles-Yves-François-Marie).
Adam (Marcel-Jules).
Cézanne (Robert-Marie-Albert-Ernest).
Rochas (Jean-Paul-Gabriel-Marie).
Comby (Paul-Jacques-Marie).
Du Souich (Joseph-Roger).
Blutel (André-Maurice).
Graziani (Gaston-Elie).
Sanson (Marc-Marie-Pierre).
Herbout (Anatole-Maximilien).
Py (Marie-Etienne-Michel-André).
Combet-Farnoux (Robert).
Kraft (Jean-Louis-Georges).
Ulliac (Charles-Yves-Marie).
Jourden (René-William-Joseph-Edouard).
Rue (Joseph-Fortuné).
Michel (Louis-Marie-Maurice).
Le Lidec (Paul-François-Joseph).
Dupin (Louis-Paul-Albert).
Goisard de la Droitière (Serge-François-Roger).
Le Roux (Edmond-Jules).
Monsch (Victor-Théophile).
Montreuil (Charles-Yves-Marie).
Saguy de Breuvery (Xavier-Marie-Léon).
Voyer (Lucien-Marie-Robert).
Sériot (Rolland).

École de perfectionnement des enseignes de vaisseau

- *Journal officiel* du 26 août 1919, p. 9.158.

Le ministre de la marine
à MM. les vices-amiraux commandant en
chef, préfets maritimes des six ports ; com-
mandant en chef l'armée navale.

Paris, le 21 août 1919.

Un certain nombre de capitaines de corvette
et lieutenants de vaisseau vont être nécessaires
pour remplir les fonctions d'instructeur à
l'école de perfectionnement des enseignes de
vaisseau à Brest.

J'ai l'honneur de vous prier de rechercher
parmi le personnel placé sous votre autorité
les officiers des grades ci-dessus, désireux d'oc-
cuper les emplois dont il s'agit.

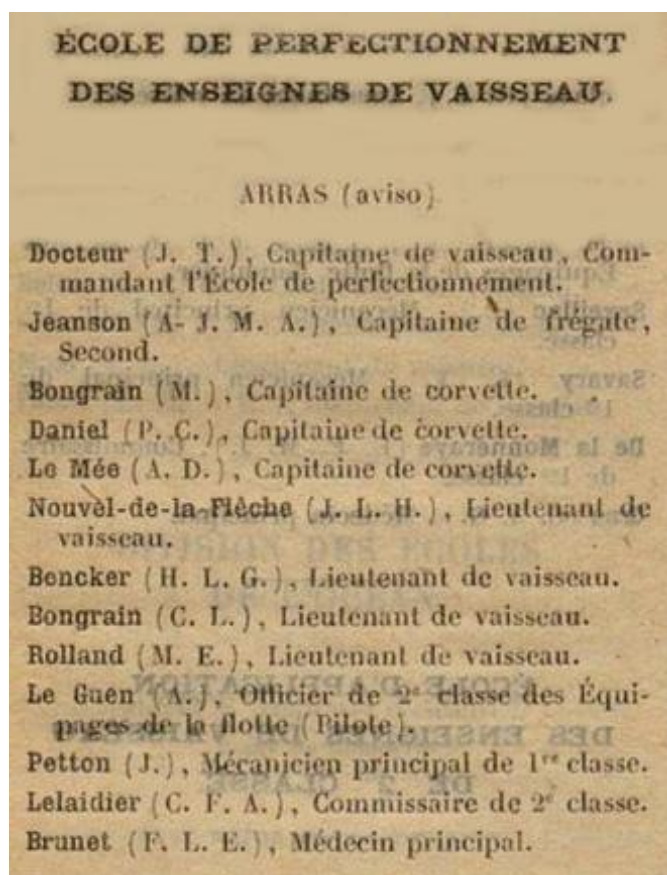
Les officiers qui seront désignés à cet effet
seront portés au rôle de l'*Ara* (annexe de
l'école). Ils auront droit à la solde à la mer et
percevront, en outre, le demi-traitement de
table et le supplément d'instructeur afférent à
leur grade.

Il y aurait intérêt à ce que les noms des can-
didats me soient signalés le plus tôt possible en
indiquant la spécialité et les titres particuliers
des ayants cause.

— **DOCTEUR Jules Théophile**, capitaine de vaisseau, du port de Lorient. Nommé au commandement, de l'avis **Arras**, ainsi qu'à celui de l'*École de perfectionnement des enseignes de vaisseau*, par un décret du 24 octobre 1919 (*J.O. 25 oct. 1919, p. 11.886*).

Par décret en date du 24 octobre 1919,
M. le capitaine de vaisseau Docteur (Jules-
Théophile), a été nommé au commandement
de l'avis **Arras** et de l'école de perfectionne-
ment des enseignes de vaisseau.

- *Annuaire de la Marine 1920*, p. 894.



L'aviso Arras en 1918



- **Jean MOULIN** : « *Les navires français 1914-1918 en images* », Marine éditions, Rennes, Avril 2008, p. 83.

Première promotion de l'École de perfectionnement des enseignes de vaisseau

• Journal officiel du 1^{er} octobre 1919, p. 10.771.

*Liste nominative des enseignes de vaisseau de
1^{re} classe qui feront partie du premier con-
tingent à envoyer à l'école de perfectionne-
ment :*

- 1 Lecoq (R.).
- 2 Tostain (F.).
- 3 Roberge (L.-A.-M.).
- 4 Brun (R.-E.-C.).
- 5 Guillou (H.).
- 6 Pilven (J.-M.).
- 7 Castel (M.-H.-A.).
- 8 Martellière (C.-D.).
- 19 Desportes (J.-H.-M.).
- 10 Deglo de Besse (R.-J.-H.).
- 11 Dupoux (M.-A.).
- 12 Lapied (H.-H.).
- 13 Couppie (A.).
- 14 Barnabas (L.-M.).
- 15 Robert (L.-A.).
- 16 Nicolas (A.-M.).
- 17 Lemonnier (A.-G.).
- 18 Gelix (A.-J.-M.-L.).
- 29 Moreau (J.-A.-J.-P.).
- 20 Roux (A.-H.-J.).
- 21 Beroihand (R.-M.).
- 22 Jouan (R.-M.).
- 23 Annibert (M.-L.-A.).
- 24 Frossard (L.-G.-E.).
- 25 Mailloux (E.-A.-A.).
- 26 Dugand (J.-P.-A.-P.).
- 27 Duc (C.-R.-E.-J.).
- 28 Reuillier (L.-E.-J.).
- 29 Rochas (A.-E.).
- 30 Bros (J.-J.-G.).
- 31 Fontaine (J.-L.-M.).
- 32 Fonquernie (H.-J.).
- 33 Darrieus (P.-J.-A.-A.).
- 34 Poher (E.-E.-Y.).
- 35 Bonnet (M.-J.-A.-L.-G.).
- 36 Pellier (H.-E.).
- 37 Stapfer (P.).
- 38 Plante (J.-C.).
- 39 Seyeux (M.-E.).
- 40 Desjardins (H.).
- 41 Merveilleux du Vignaux (N.-J.-P.-G.).
- 42 Moreau (M.-L.-J.).
- 43 Branellec (L.-A.-E.).
- 44 Bos (J.-M.).
- 45 Vidil (L.-G.).
- 46 Pinel (A.).
- 47 Le Tesson (A.-L.-V.).
- 48 Benac (P.-B.-J.).
- 49 de la Forest Divonne (J.-F.-M.-C.).
- 50 Richard (J.-H.-V.).
- 51 Plumejeaud (L.-M.-E.).
- 52 Oiry (P.-L.-E.-M.).
- 53 Detard (P.-G.).
- 54 de Beaumont (H.-M.).

- 55 Marziou (M.-J.).
- 56 Cottez (J.-H.).
- 57 Gruillot (L.-P.-G.).
- 58 Carre (J.-E.).
- 59 Corfec (J.-H.-F.-M.).
- 60 Mando (E.-J.-G.).
- 61 Nouailhetas (P.-M.-E.-L.).
- 62 Faye (F.-M.).
- 63 Grange (J.-G.-R.).
- 64 Le Floch (Y.-A.-M.-J.).
- 65 Perzo (C.-Y.-F.-M.).
- 66 Adam (M.-J.).
- 67 Cezanne (R.-M.-A.-E.).
- 68 Rochas (J.-P.-G.-M.).
- 69 Comby (P.-J.-M.).
- 70 du Souich (J.-R.).
- 71 Blutel (A.-M.).
- 72 Graziani (G.-E.).
- 73 Sanson (M.-M.-P.).
- 74 Herbout (A.-M.).
- 75 Py (M.-E.-M.-A.).
- 76 Combet Farnour (R.).
- 77 Kraft (J.-L.-G.).
- 78 Ulliac (C.-Y.-M.).
- 79 Jourden (R.-W.-J.-E.).
- 80 Rue (J.-F.).
- 81 Michel (L.-M.-M.).
- 82 Le Lidec (P.-F.-J.).
- 83 Dupin (L.-P.-A.).
- 84 Golslard de la Droitière (S.-F.-R.).
- 85 Le Roux (E.-J.).
- 86 Montreuil (C.-Y.-M.).
- 87 Saguez de Breuvery (X.-M.-R.).
- 88 Voyer (L.-M.-R.).
- 89 Seriot (R.).
- 90 Zeller (L.-M.-M.).
- 91 Picot (J.-E.-Y.).
- 92 Marcaggi (S.-A.).
- 93 Flaud (F.-J.-J.).
- 94 de Badens (A.-R.-D.).
- 95 Loisel (C.-L.).
- 96 Destray (P.-F.).
- 97 Thomine (J.-C.-M.).
- 98 Vergos (E.-J.-E.-A.).

La date d'entrée à l'école sera fixée ultérieurement.

Les commandants en chef devront prendre dès maintenant toutes mesures utiles pour que

les officiers compris dans la liste ci-dessus soient susceptibles de rejoindre Brest vers la fin d'octobre.

Il n'existe pas actuellement d'enseignes de vaisseau disponibles. L'envoi d'une centaine de ces officiers à l'école de perfectionnement va donc créer des vacances qu'il ne sera pas possible de combler.

Les commandants en chef effectueront ou proposeront, en conséquence, toutes suppressions ou mutations nécessaires pour assurer le service dans ces conditions.



- *Journal officiel* du 5 décembre 1920, p. 19.891.

Par décision ministérielle du 29 novembre 1920, ont été inscrits d'office au tableau d'avancement, les enseignes de vaisseau de 1^{re} classe :
MM. Régnier (Jean-Jacques-Gratien).
Hamel (Albert-Gustave-Alfred).
Royer (René-Frédéric)
pour la manière brillante dont ils ont subi les examens de sortie de l'école de perfectionnement des enseignes de vaisseau.

- *Journal officiel* du 5 décembre 1920, p. 19.892.

Par décision ministérielle du 29 novembre 1920, un témoignage de satisfaction a été accordé aux lieutenants de vaisseau :
MM. Peluchon (J.-M.-R.).
Mottez (N.-M.-A.).
Costet (F.-M.-J.-G.).
Hurel (M.-L.-A.).
Braxmeyer (R.-A.-A.).
Robin (A.-M.-A.).
Estienne (J.-E.-N.).
Renault (R.-M.-J.-A.).
pour la manière brillante dont ils ont subi les examens de sortie de l'école de perfectionnement des enseignes de vaisseau.
